

## REGLEMENT INTERIEUR SECTION FOOTBALL

### Organisation et fonctionnement

#### 1. Horaires et lieu de pratique

Les élèves de la Section Football effectueront 4 heures par semaine de préparation spécifique et d'entraînement à la pratique du football qui s'organiseront de la façon suivante :

En 6<sup>ème</sup> :

Lundi : Séance technique section football de .....

Jeudi : Séance technique section football de .....

En 4<sup>ème</sup> :

Mardi : Séance technique section football de .....

Vendredi : Séance technique section football de .....

Les séances d'entraînement auront lieu

au .....

Les séances d'entraînement font partie de l'emploi du temps, par conséquent, elles sont obligatoires.

#### 2. Trajet collègue - installations sportives

Les élèves devront se ranger, au début de la récréation, au lieu prévu à cet effet dans la cour du collègue.

Les déplacements vers les installations sportives seront pris en charge par le professeur d'EPS référent ou l'éducateur sportif.

Pour le retour, une organisation spécifique sera mise en place selon le lieu d'entraînement.

Durant ce trajet, le règlement intérieur de l'établissement s'applique.

#### 3. La séance

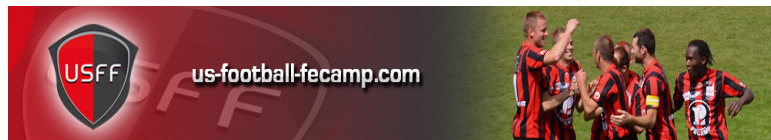
L'entraînement est placé sous la direction du responsable technique qui en détermine les modalités.

L'élève s'engage à respecter la charte de bonne conduite mise en place par l'équipe pédagogique.

#### 4. Absences

Pour une absence ponctuelle (une seule séance), celle-ci doit être signalée, au plus tôt, au secrétariat de l'établissement et justifiée, par écrit, dans le carnet de liaison.

Dans le cas d'une absence prolongée, un certificat médical devra être présenté aux responsables de la Section Football. Si toutefois, l'élève est en capacité de se déplacer, il



devra obligatoirement assister à la séance durant laquelle il sera sensibilisé à différents aspects de la pratique sportive (arbitrage, ...).

### 5. Sanctions

L'élève inscrit à la Section Football se doit d'avoir un comportement irréprochable en cours, aux entraînements, et lors de toutes activités scolaires (sorties, étude, rencontre,...), ainsi qu'une attitude positive face au travail. En cas de comportements déviants donnant lieu à un rapport d'incident ou à des résultats scolaires en forte baisse, l'équipe pédagogique se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement l'élève de la Section Football.

## **Assurances**

Durant le temps de la Section Football, l'élève est assuré par :

- L'union sportive Fécamp football qui est assurée auprès de la compagnie (nom et adresse) : .....  
 sous le n° de police .....  
 Et est inscrit(e) au registre des associations sous le n° SIRET, n° INSEE <sup>(1)</sup> : .....
  
- Le collège La Providence qui est assuré auprès de la compagnie (nom et adresse) : .....  
 sous le n° de police .....  
 Et est inscrit(e) au registre des associations sous le n° SIRET, n° INSEE <sup>(1)</sup> : .....

### **Règlement intérieur de la Section Football**

Je soussigné(e),.....certifie avoir pris connaissance du règlement de la « Section Football » du Collège La Providence de Fécamp pour l'année scolaire 2014-2015.

A....., le.....

Signature du responsable

Signature de l'élève

**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e)....., agissant en qualité de père - mère - tuteur<sup>(1)</sup>, résidant au : .....

.....

Numéro de téléphone ..... Portable .....

Autres personnes à contacter en cas d'urgence : .....

.....

- Autorise mon enfant à participer à toute sortie pédagogique ou sportive, organisée par la Section Football, ou l'association sportive du collège La Providence.

- Autorise les responsables ou l'accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale si nécessaire.

- Autorise mon enfant à être pris en photo ou filmé, dans le cadre de la Section Football ou de l'association sportive, et autorise l'enseignant référent à partager ces données sur le site Internet du collège ou de la section.

Date et signature (précédé de la mention «lu et approuvé») :

<sup>(1)</sup> Rayez les mentions inutiles